

Le SUI était représenté dans la délégation de la FSU qui a été reçue en audience par Gabriel Attal le lundi 21 août. Ce premier échange a été l'occasion de porter à la connaissance du ministre l'état d'esprit des inspectrices et des inspecteurs en ce début d'année scolaire, mais aussi nos exigences à court et moyen terme.

Globalement, le Ministre a confirmé à la délégation FSU les orientations qui ont déjà pu apparaître dans ses premières déclarations (sur le "retour aux fondamentaux", sur le "rétablissement de l'autorité", etc...) et n'a pas pris d'engagement, en particulier de rouvrir la question des salaires pour l'ensemble des personnels.

Sur la réforme du lycée pro, le ministre a confirmé sa volonté de la mettre en place et ne s'est que vaguement engagé à un dialogue social plus efficace et à un suivi par l'EN plus fort. Il maintient la perspective de la modification de la classe de terminale et les transformations de la carte des formations.

Sa conférence de presse devrait avoir lieu lundi 28 matin. C'est à ce moment-là qu'il devrait annoncer ses arbitrages sur le bac. La FSU a bien entendu redit que la seule solution d'urgence, partagée par l'ensemble de la communauté éducative, était le report des épreuves de spécialité en juin. Le ministre nous a indiqué que l'arbitrage n'était pas pris. Deux hypothèses sont toujours en balance : maintien en mars avec aménagement du Grand Oral notamment le fait qu'il donnerait des crédits ECTS en vue du supérieur ce qui serait censé motiver (sic) les élèves. L'autre hypothèse est le report en juin qui est faisable d'un point de vue organisationnel, mais avec la question des attentes du supérieur vis-à-vis de ParcoursSup.

Sur le Pacte, nous lui avons redit toutes les critiques que nous faisons à ce dispositif, lui a réaffirmé que la mise en place du Pacte lui semblait importante... rien de neuf donc sauf le fait qu'il semble moins pressé que ses prédécesseurs de faire disparaître les IMP et les HSE qui devaient être fusionnées avec le Pacte assez vite si on en croyait les équipes de Pape NDiaye.

La carte de l'Education prioritaire serait finalement plutôt revue à l'échéance de la rentrée 2025 (car c'est à cette date-là que doit avoir lieu aussi une révision des quartiers "politique de la ville" (QPV)), tout en se donnant la possibilité d'étudier le cas des écoles orphelines et les zones qui concentrent le plus de difficultés pour y mettre plus de moyens (sans évoquer, pour l'instant, la contractualisation via les CLA).

Il a dit son intention de poursuivre ce qui a été engagé pour les AESH sur la question des salaires mais sous le prisme du temps de travail. (en estimant que leur situation avait déjà beaucoup progressé sous le précédent quinquennat).

Gabriel Attal a aussi indiqué son intention d'ouvrir le sujet "place des concours enseignants", sans donner plus de précisions.

Un groupe de travail harcèlement scolaire sera bien mis en place.

Les programmes et contenus de l'EAC (enseignement artistique et culturel) et de l'EMC (éducation morale et civique) seraient revus.

Nous avons redit l'importance du dossier égalité pro F/H et filles / garçons. Le cabinet ne semble pas à ce stade maîtriser le sujet.

Enfin, il nous a dit sa volonté de prendre en compte aussi la situation des personnels hors enseignant.es du ministère, personnels exerçant dans les filières sociale, de santé, administrative ou technique. Des discussions sur l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que sur une légitime reconnaissance professionnelle doivent donc être à l'ordre du jour. Nous lui avons bien entendu rappelé nos inquiétudes et notre opposition sur l'éventualité de création d'un "service de santé scolaire".